

## L'ÉTHOS DE MONTALTE DANS LES *PROVINCIALES*

*in : Ethos et pathos. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997), réunis et présentés par François Cornilliat et Richard Lockwood ; Paris, Champion, 2000, pp. 371-389.*

Le caractère – l'*éthos* – de l'orateur, tel qu'il ressort du discours, est selon Aristote l'une des trois preuves techniques susceptibles d'assurer la persuasion<sup>1</sup>. Balthasar Gibert (1662-1741), professeur de rhétorique et auteur précisément d'une *Rhetorica juxta Aristotelis doctrinam*, résume en une formule ramassée les données du problème :

On instruit par les arguments ; on remue par les passions ; on s'insinue par les mœurs<sup>2</sup>.

L'*éthos* est bien de l'ordre de l'insinuation – plus que tout autre procédé rhétorique. C'est la remarque qui va guider ici ma réflexion. La constitution de l'*éthos* doit obéir à un principe de discrétion maximale, sous peine de se disqualifier comme un pur artifice rhétorique. L'explicite est en l'occurrence banni, ou plus exactement le méta-rhétorique – toute pratique qui exhiberait les principes d'élaboration rhétorique. Les protestations explicites d'identité, les commentaires sur son propre *éthos* tendent à annuler les bénéfices que l'on pouvait en escompter.

Si, comme on le soutient dans une perspective aristotélicienne<sup>3</sup>, le caractère de l'orateur est une construction du discours, une « représentation de lui-même<sup>4</sup> », ce caractère n'est susceptible d'entraîner dans l'auditoire un effet d'adhésion que dans la mesure où il est confondu avec la personnalité réelle de celui qu'on écoute. Il ne faut pas dire « je suis naïf » pour bénéficier des avantages et privilèges octroyés à la naïveté. Il ne faut pas le dire, mais le donner à entendre, le donner à croire. Toutes les proclamations convenues d'humilité (« je suis un simple paysan », « je ne suis pas un intellectuel, mais un modeste technicien ») sonnent de fait comme leur implicite dénégation. Tout ce qui est énoncé prête le flanc à la contradiction : c'est là une règle générale du discours. Elle est particulièrement vraie, quand il ne s'agit plus du contenu d'un message, mais, comme ici, de la mise en place d'un cadre favorable à l'efficacité de ce message.

Indépendamment de la réflexion sur l'*éthos* rhétorique, sa nature, ses composantes et sa nécessité, s'impose alors un travail d'ordre moins théorique, un travail proprement technique sur le mode d'inscription de l'*éthos* dans le discours. Comment dessiner un *éthos* rhétorique conforme aux ambitions du discours, sans qu'à aucun moment ne transparaisse l'effort de constitution de cet *éthos* ? La question rhétorique rejoint ici des préoccupations stylistiques. Notre tâche est de décrire une stylistique de la discrétion.

Les *Provinciales* de Pascal nous offrent, sur ce point, un champ de réflexion idéal. De quoi s'agit-il, dans cet écrit polémique ?

Dans les années 1655-1656, la situation à Port-Royal est devenue critique : Antoine Arnauld, le neveu de la mère Angélique, le théologien de Port-Royal, se démène sur tous les fronts pour défendre les prétendus jansénistes. Une *Seconde lettre à un Duc et Pair de France*

<sup>1</sup>. Aristote, *Rhétorique* I, 2, 1356 a.

<sup>2</sup>. Gibert, *La Rhétorique ou les règles de l'éloquence*, Paris, 1741 [1ère éd. 1730], p. 640.

<sup>3</sup>. « On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi [...]. Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur. » (Aristote, *Rhétorique*, *loc. cit.*)

<sup>4</sup>. Voir F. Goyet, *Le sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, H. Champion, 1996, p. 286.

(10 juillet 1655), adressée au duc de Luynes, lui donne l'occasion, en 254 pages denses, de répéter une nouvelle fois son argumentation. Le plaidoyer est non seulement infructueux ; il met en outre son auteur en difficulté devant ses confrères de Sorbonne. La *Seconde lettre* est examinée. À la suite de manœuvres politiques retorses, Arnauld est condamné une première fois sur *le fait* –, à savoir son insoumission à la discipline ecclésiastique. Il ne fait guère de doute qu'il le sera bientôt sur *le droit*, c'est-à-dire sur le fond même de ses positions théologiques. Devant la Sorbonne, la cause est virtuellement perdue.

Il faut changer de forum, comme de stratégie. Il apparaît à tous que la seule issue serait de s'adresser directement à l'opinion publique :

de répandre dans le public une espèce de factum, où l'on fit voir que dans ces disputes il ne s'agissait de rien d'important et de sérieux, mais seulement d'une question de mots et d'une pure chicane qui ne roulait que sur des termes équivoques, qu'on ne voulait point expliquer<sup>1</sup>.

Si le projet recueille l'assentiment général, sa réalisation en revanche pose problème. C'est là qu'intervient Pascal.

Alors Montalte, qui n'avait encore presque écrit, et qui ne connaissait pas combien il était capable de réussir dans ces sortes d'ouvrages, dit qu'il concevait à la vérité comment on pourrait faire ce factum...<sup>2</sup>

La campagne des *Provinciales* nous installe ainsi dans une situation pleinement rhétorique : des partis qui s'affrontent, une opinion publique qui constitue le destinataire principal et l'enjeu véritable du combat, un objectif précis au regard duquel on peut apprécier la réussite ou l'échec de l'opération. Le recours aux catégories issues de la rhétorique oratoire est ici parfaitement naturel et fondé. Voilà bien sûr un premier intérêt de cette œuvre, dans le cadre de ce colloque. Mais surtout, la campagne des *Provinciales*, dans sa conception comme dans le succès qu'elle a rencontré, repose pour une bonne part sur l'*éthos* de ce Montalte, auteur supposé des *Lettres au Provincial*.

Le projet rhétorique des *Provinciales* est fort bien résumé par Nicole, dans l'avertissement qu'il place en tête du premier recueil factice de lettres (1657) :

[L'auteur] *représente* une personne peu instruite de ces différends, comme le sont ordinairement les gens du monde dans l'état desquels il entre, et se fait éclaircir de ces questions insensiblement par ces docteurs qu'il consulte, en leur proposant ses doutes et recevant leurs réponses, avec tant de clarté et de naïveté que les moins intelligents entendirent ce qui semblait n'être réservé qu'aux plus habiles<sup>3</sup>.

Selon les termes mêmes de Nicole, l'auteur est ici *en représentation*. Le temps de quelques lettres fictives, il a endossé un personnage, celui qui lui paraît le plus apte à servir sa cause. Le verbe *représenter*, dans l'avertissement de Nicole, doit être entendu, me semble-t-il, non pas dans le sens de « mettre en scène », mais bien de « se mettre en scène comme » : *tenir un rôle*<sup>4</sup>. Au fur et à mesure que la campagne des *Provinciales* se développe et que le succès public se confirme, les objectifs de Port-Royal évoluent. Le personnage de Montalte subit quelques modifications éthiques – ce que Nicole signale derechef à propos des lettres 5 à 10.

[L'auteur] *représente* encore une personne du monde qui se fait instruire et qui, apprenant des maximes tout à fait étranges, s'en étonne, et n'osant pas néanmoins faire paraître l'horreur qu'il en

---

<sup>1</sup>. « Histoire des *Provinciales* » par G. Wendrock [P. Nicole], en introduction à l'édition latine des lettres (1658) – citée par G. Ferreyrolles, *Blaise Pascal, les Provinciales*, coll. « études littéraires », PUF, 1984, p. 36.

<sup>2</sup>. *Ibid.*, pp. 36-37.

<sup>3</sup>. Nicole, « Avertissement sur les XVII lettres », in : Pascal, *Les Provinciales*, éd. Le Guern (« Folio »), p. 30 [je souligne]. Toutes les références aux *Provinciales* sont données dans cette édition.

<sup>4</sup>. Un détail de syntaxe renforce cette interprétation : le sujet grammatical des verbes « se fait éclaircir », « consulte », est l'auteur, et non pas la personne représentée. Sous la plume de Nicole, l'auteur est bien donné comme le protagoniste des dialogues.

conçoit, les écoute avec toute la modération qu'on peut garder<sup>1</sup>.

Ne comprenons pas que l'auteur change de porte-parole, qu'il met en scène un nouveau protagoniste, mais plutôt, qu'il adopte un personnage légèrement différent. De lettre en lettre, et jusqu'aux deux dernières lettres ouvertes au P. Annat, confesseur du Roi, l'*éthos* de Montalte évolue ainsi imperceptiblement, tout en demeurant un des éléments essentiels de la stratégie rhétorique mise en œuvre par Pascal.

### 1) *Qui est Montalte ?*

Peut-on parler à propos de Montalte de l'*orateur*, voire du *narrateur* ? La situation littéraire et rhétorique ne l'autorise pas vraiment. Il serait préférable, en toute rigueur, de s'en tenir à un terme neutre, aussi inélégant soit-il, comme celui de *destinateur* (ou de *scripteur*). Mais l'essentiel ici est de ne pas confondre Pascal et Montalte, comme on est souvent amené à le faire par un raccourci commode.

On se trouve en fait dans un cas de figure idéal où l'*orateur* (la personne physique) et son représentant dans le discours portent deux noms différents. Si les *Provinciales* sont l'œuvre de Blaise Pascal, elles circulent dans le monde sous la signature de Louis de Montalte. Il ne s'agit pas d'un simple cas de pseudonymie, justifié par des raisons élémentaires de prudence. Je n'en veux pour preuve que la nécessité où se trouvait Pascal de se cacher pendant la campagne des *Provinciales*<sup>2</sup> : il ne s'estimait donc pas protégé par l'ignorance où était le public quant à sa véritable identité. Le nom même de Montalte n'est d'ailleurs apparu qu'à partir de la publication groupée des lettres<sup>3</sup>. Au moment où elles étaient lancées une à une dans le public, tout au long de l'année 1656, elles se présentaient sous la forme de lettres parfaitement anonymes. Cette apparition tardive du nom propre est remarquable, comme si l'*éthos* était tellement prégnant que le besoin se fût fait impérieux de matérialiser par un patronyme cette fonction rhétorique abstraite.

Montalte est bel et bien la personne rhétorique de Pascal, celle qu'il a forgée artificiellement dans le cadre de la campagne menée par Port-Royal. Sous ce nom propre se regroupe l'ensemble des traits que l'auteur a jugé bon de s'affecter à lui-même, en tant que prétendu scripteur de lettres à un ami de province. Montalte équivaut précisément à l'*éthos* rhétorique de Pascal. C'est ce que perçoit très justement P. Kuentz, dans sa réflexion devenue classique sur le discours des *Provinciales*.

Ce que signale le pseudonyme [...] c'est l'alignement de l'auteur dans son propre discours. Loin de nommer une source dont procéderait le texte, ce qu'il désigne, c'est l'aboutissement d'un discours qui construit peu à peu son « auteur »<sup>4</sup>.

On notera cependant que le nom d'emprunt de Montalte s'inscrit chez Pascal dans une pratique systématique et assumée : le choix d'un système de pseudonymes, reliés entre eux par un rapport anagrammatique. Louis de Montalte endosse les *Provinciales*, Amos Dettonville signe les *Lettres contenant quelques-unes de ses inventions de géométrie* (1658)

<sup>1</sup>. *Ibid.*, p. 31 (je souligne).

<sup>2</sup>. Pascal se logea dans diverses auberges, sous le nom d'emprunt de M. de Mons, qui n'est d'ailleurs pas sans évoquer, par sa consonance, la future identité de l'ami du provincial.

<sup>3</sup>. En février-mars 1657, paraît un recueil factice de dix-sept lettres, sous le titre de *Les Provinciales ou les lettres écrites par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères*. C'est la première apparition du pseudonyme de Montalte.

<sup>4</sup>. P. Kuentz, « Un discours nommé Montalte », *R.H.L.F.* (2), mars-avril 1971, p. 197. Sur la condition rhétorique exacte des *Provinciales*, l'étude de P. Kuentz reste une des réflexions les plus lucides. Ses remarques sur le statut de l'auteur et du scripteur pâtissent cependant de ne pas recourir à la notion d'*éthos*.

et Salomon de Tultie<sup>1</sup> s'apprêtait apparemment à mettre son nom en tête de l'*Apologie de la religion chrétienne*, qui nous est restée à l'état de *Pensées*.

Mais la notion même de « provincial » doit nous donner aussi à réfléchir. L'adjectif manifeste une certaine propension impérialiste : le provincialisme se répand sur toutes les instances, destinataire comme destinataire. Tout comme le nom de l'auteur, celui de l'œuvre trahit un flottement symptomatique.

Les lettres en réalité ne sont pas provinciales : elles n'émanent pas d'un provincial, mais sont *destinées* à un provincial. Le faux-sens commis assez spontanément sur le titre est révélateur d'une stratégie profonde qui gouverne tout l'ouvrage. Qui est donc le provincial ? Le destinataire de province, quasiment absent de l'œuvre ? Ou le supposé auteur qui fait preuve, au début de la correspondance, d'une naïveté et d'une ignorance dignes d'un provincial ? La première réponse est évidemment la bonne, mais c'est la seconde qui correspond le mieux à l'effet produit par les lettres.

Les *Lettres écrites à un provincial* se sont imposées comme les *Provinciales*. Cette impropiété du titre<sup>2</sup> manifeste le mécanisme rhétorique de l'œuvre. *Éthos* pur conçu pour l'identification du lecteur, l'auteur (qui deviendra Montalte, avant d'être Pascal) est simplement présenté par Nicole (dans l'avertissement de 1657) comme « l'ami du provincial<sup>3</sup> ». Toutes ces fluctuations et incertitudes sont significatives. Le texte est pour ainsi dire sans auteur. Il n'est identifié que par rapport à son destinataire. Il réalise d'une façon exemplaire et sans doute unique cette complicité entre l'orateur et le public que vise la notion rhétorique d'*éthos*. Si nous sommes tous des *provinciaux* en tant que lecteurs des Petites Lettres, leur scripteur même est contaminé par ces traits de provincialisme.

## 2) La constitution de l'éthos

De quelles qualités précises doit faire preuve le personnage de Montalte ? L'objectif de Pascal est clair. Si l'on pose donc la question de la sorte, en termes fonctionnels, le « cahier des charges » s'esquisse facilement. Il s'agit de faire présenter la querelle entre Arnauld et les molinistes par un personnage impartial, indifférent et non impliqué : quelqu'un qui n'épouse les intérêts d'aucun camp, au point même de mal comprendre quels sont ces intérêts.

Deux écueils sont cependant à éviter :

- exagérer l'effet de naïveté, qui ferait de Montalte un personnage burlesque et inconsistant ;

- maintenir durablement la part égale entre les camps.

Le but de l'œuvre est de concilier d'une part la neutralité de Montalte, nécessaire pour des raisons rhétoriques, et d'autre part l'apologie de Port-Royal, objectif essentiel de l'œuvre elle-même. Il faut donc que la neutralité de Montalte révèle progressivement le bien-fondé de la position de Port-Royal.

<sup>1</sup>. Voir *Pensées*, éd. Sellier, fr. 618.

<sup>2</sup>. On pourra m'objecter le même phénomène de condensation du titre dans d'autres correspondances polémiques, telles les *Lettres sur l'hérésie imaginaire* de Nicole, qui deviennent tout simplement les *Imaginaires*, et leur suite – les *Visionnaires* – dont le titre qualifie le destinataire, et non pas la manière. Mais toute cette polémique de Nicole est précisément inspirée et façonnée par la campagne des *Provinciales*. Voir L. Thirouin, « Les *Provinciales* comme modèle polémique : la querelle des *Imaginaires* », in : *Ordre et contestation au temps des classiques*, actes du 21<sup>e</sup> colloque du CMR 17, Paris-Seattle-Tübingen : Papers on French 17th Century Literature, 2 vol., 1992. Tome II, pp. 75-92.

<sup>3</sup>. « L'avantage que toute l'Église a reçu de ces Lettres qui ont paru sous le nom de l'*Ami du Provincial* m'a fait juger... » (Nicole, « Avertissement sur les XVII lettres », in : Pascal, *Les Provinciales*, éd. Le Guern, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1987, p. 30 – c'est Nicole qui souligne).

Les *Provinciales* sont désormais citées dans cette édition, sans précision supplémentaire.

La première lettre est éminemment stratégique. C'est elle qui définit un nouveau ton, qui substitue au débat théologique le procédé de l'enquête journalistique. Cette nouvelle forme de polémique est incarnée par le personnage de Montalte, dont il importe de faire ressortir d'emblée les traits éthiques. Mais ces traits, nous l'avons dit, doivent s'imposer d'eux-mêmes. C'est bien une technique de l'insinuation qui est mise ici en œuvre. Il sera particulièrement commode, à partir d'un texte précis – la première lettre provinciale –, de regarder de façon concrète quels sont les éléments stylistiques et autres qui contribuent, de façon presque imperceptible pour le lecteur, à donner corps à l'*éthos* de Montalte. Celui-ci naît d'une accumulation de traits minimaux, extrêmement subtils, chacun insignifiant en soi. L'analyse ici ne peut s'effectuer que sur pièces. C'est l'occasion idéale de passer d'une théorie rhétorique abstraite de l'*éthos* à l'examen de son fonctionnement en situation.

Le procédé de narrativisation, sur lequel sont fondées les dix premières provinciales, permet à l'auteur de constituer avec une particulière efficacité l'*éthos* du « destinataire ». Montalte, comme on l'a souvent remarqué, est en effet une personne double. Il est le pseudo-scripteur, celui qui envoie des lettres en province ; il est aussi le héros d'une enquête théologique, dont les parcours, les surprises et les découvertes sont mis en scène dans ses propres lettres. Son *éthos* se construira donc autant par ses commentaires que par ses aventures.

Si l'on s'en tient aux catégories héritées d'Aristote, on ramènera à trois les qualités fondamentales qui inspirent la confiance – trois qualités dont l'orateur doit donc impérativement convaincre son auditoire<sup>1</sup> : la *phronésis*, sagesse pratique (et non tant spéculative comme la *sophia*), forme de bon sens ; l'*arété*, attachement ferme à la vertu, qui se manifeste notamment par la franchise ; enfin l'*eunoia*, complicité complaisante, bienveillance. Ces trois qualités requises s'enchaînent logiquement, dans la présentation qu'en donne Aristote : tout défaut sur un de ces trois plans discrédite l'orateur. On peut être prudent (penser bien) et honnête, mais ne pas vouloir le bien de l'autre ; ou honnête (*arété*) et bien intentionné (*eunoia*), mais peu capable de conseiller (dépourvu de *phronésis*). Roland Barthes résume de la sorte le dispositif aristotélicien touchant à l'*éthos* :

En somme pendant qu'il parle et déroule le protocole des preuves logiques, l'orateur doit également dire sans cesse : suivez-moi (*phronésis*), estimez-moi (*arété*) et aimez-moi (*eunoia*)<sup>2</sup>.

Dans quelle mesure l'*éthos* de Montalte, tel qu'il ressort de la première lettre provinciale, se conforme-t-il à cet idéal psychologico-rhétorique ?

#### UN ENQUÊTEUR INCOMPÉTENT ET MANIPULÉ

Montalte se définit d'abord par son incompetence en matière de théologie. Il se lance dans une enquête pour laquelle il n'est pas qualifié. Son absence de culture théologique ou patristique transparaît à chaque instant. Le docteur de Navarre, porte-parole des molinistes, lui cite ainsi saint Augustin :

... ce qu'il me confirma par ce passage, qu'il dit être célèbre, de saint Augustin. (p. 43)

Il ne saurait être question pour Montalte de rapporter ce passage comme un « passage célèbre ». Cette célébrité d'un lieu augustinien est évoquée de confiance. Le lecteur comprend que Montalte n'avait aucune connaissance préalable de cette référence. La proposition incise, discrète, est ainsi l'élément essentiel de l'énoncé : elle a pour fonction propre de manifester l'incompétence. Elle est un de ces nombreux indices éthiques, parsemés dans la première provinciale.

Confronté à des interlocuteurs qui sont bien décidés à profiter de son incompetence,

<sup>1</sup>. Aristote, *Rhétorique* II, 1, 1378 a 6-14.

<sup>2</sup>. Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique », *Communications* (16), 1970, p. 212.

Montalte fait assez piètre figure. Tout d'abord il ne se rend pas compte qu'il n'apprend rien, et croit avoir résolu la question qui le préoccupe, après avoir reçu une réponse dilatoire de la part du docteur moliniste.

Je le quittai après cette instruction ; et, bien glorieux de savoir le nœud de l'affaire, je fus trouver... (p. 44)

L'informateur du provincial se fait rudoyer de tous côtés. Le docteur de Navarre pourrait manifester quelque indulgence pour le zèle théologique d'un profane. Il n'en est rien : « Il me rebuta rudement et me dit que ce n'était pas là le point » (p. 43). Le janséniste à son tour se comporte envers lui avec arrogance (« Il se mit à rire, et me dit froidement » – p. 45), non sans le gratifier de quelques remarques offensantes (« Vous êtes bien peu instruit »). Par la lutte des docteurs, l'apprenti théologien se trouve mis dans une situation ridicule, contraint de tenir des propos qu'il ne comprend pas<sup>1</sup> et dont on lui demande raison. Purement et simplement instrumentalisé, au bout du compte, l'enquêteur se laisse passivement manœuvrer.

Je lui en demandai donc l'explication ; mais il m'en fit un mystère et me renvoya, sans autre satisfaction, pour demander aux jansénistes...

De naïf enquêteur, il devient un messager manipulé.

Cette situation d'infériorité, cette mise en scène de l'humiliation intellectuelle, ne desservent pas cependant ici celui qui en est victime. À travers les maladresses et les déconvenues de Montalte, se dessine peu à peu une bipartition, sur laquelle Pascal entend précisément jouer. Ce débat décourageant est celui qui oppose l'honnête homme aux techniciens.

Tout beau ! me dit-il ; il faut être théologien pour en voir le fin. (p. 45)

Du côté des ennemis de Port-Royal, se rassemblent les spécialistes – des cuistres qui s'enferment dans un jargon hermétique, et dont une préoccupation permanente est de maintenir l'honnête homme à l'écart. Le recours compulsif au latin, langue technique des théologiens, illustre cette tendance des spécialistes à se protéger derrière des mots : ils cachent ici derrière un jargon l'inanité de leur doctrine.

En face de ces spécialistes, se constitue tout naturellement, autour de Montalte, un bloc de victimes incompetentes. Les premiers mots de la première lettre – « Nous étions bien abusés » (p. 41) – ont pour effet d'établir immédiatement ce bloc où sont assimilés Montalte et son lecteur. Il apparaît d'emblée que le destinataire et le destinataire font cause commune. Ils partagent les mêmes analyses.

Nous pensions, *vous et moi*, qu'il était question d'examiner les grands principes de la grâce... (p. 43 – je souligne)

Ils sont victimes d'une même tromperie.

Nous étions bien trompés. (p. 43)

Montalte se présente comme celui qui désabuse, et donne la preuve, par là même, de son *eunoia*. Il découvre le scandale d'une rétention d'information, en agissant tel un journaliste, qui s'informe de sujets que l'on cherche à lui cacher, pour faire bénéficier le grand nombre d'une information réservée auparavant à une élite. Pascal joue sur un nouveau ressort, le droit de tous à l'information.

Mais s'il est dépourvu de toute compétence technique en théologie (faible qui rassure précisément l'auditeur), Montalte est détenteur d'une compétence de logicien. Il formule ainsi avec assurance des principes fondamentaux d'herméneutique.

---

<sup>1</sup>. « Je chargeai ma mémoire de ce terme, car mon intelligence n'y avait aucune part » (p. 45).

Je ne discute jamais du nom, pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne. (p. 47)

Quoi ! mes Pères, leur dis-je, c'est se jouer des paroles de dire que vous êtes d'accord à cause des termes communs dont vous usez, quand vous êtes contraires dans le sens. (p. 48)

Montalte, le naïf et la victime, se montre finalement capable de tendre un piège logique, en mettant les théologiens dans l'impossibilité de statuer sur une thèse dont ils ignoreraient la provenance : « Je connais un homme qui dit que... [...] Est-il hérétique ? » (p. 48).

Cette compétence logique établit la qualité de *phronésis*. Montalte compense son ignorance dans le domaine qui le préoccupe, par son bon sens, son aptitude à raisonner. Accompagnée de telles qualités, l'ignorance elle-même devient un atout intellectuel. On pourra d'autant plus se fier aux analyses de Montalte, qu'elles ne sont gauchies par aucun savoir parasite.

#### LES MARQUES DE « L'OBJECTIVITÉ » DE MONTALTE

La confiance inspirée par Montalte tient pour beaucoup à son impartialité. On peut prêter foi à ses informations dans la mesure où il ne nourrit aucun préjugé à l'égard d'un des deux camps. Sa sincérité n'est pas combattue par le désir de justifier ses sympathies. L'éloignement où il est de toute solidarité partisane garantit au lecteur sa franchise, cette qualité d'*arété* – autre ingrédient, selon Aristote, de l'*éthos* rhétorique idéal.

Comment manifester que l'on n'est d'aucun camp ?

La solution la plus simple est encore de le proclamer, mais cela risque précisément d'éveiller la méfiance de l'auditoire. Tout ce qui est énoncé, avons-nous dit, prête le flanc à la contradiction : on peut ainsi classer les effets de la première *Provinciale* et les apprécier selon leur degré d'évidence.

Le janséniste de service dans la première lettre vient d'exposer au naïf Montalte les dissensions internes du parti moliniste, dont l'apparente cohérence idéologique ne serait qu'une posture stratégique.

Cette réponse m'étonna. Mais sans recevoir ces impressions des méchants desseins des molinistes, que je ne veux pas croire sur sa parole, et où je n'ai point d'intérêt... (p. 46)

Cette protestation d'impartialité – « Je n'ai point d'intérêt » – est sans doute l'énoncé le plus faible de la lettre, sur le plan de l'*éthos*. Quelqu'un supposait-il que Montalte fût « intéressé » dans cette affaire ? Toute la lettre illustre son éloignement du champ de la polémique. Il faut que la neutralité de Montalte s'exprime de façon plus discrète ; qu'elle s'insinue dans l'esprit du lecteur, sans qu'il puisse soupçonner une manœuvre destinée à capter sa bienveillance.

Plutôt que d'affirmer de la sorte sa distance à l'égard des jansénistes, Montalte obtient le même effet de façon indirecte, en *affectant* le jansénisme. Il ne se donne pas pour un non-janséniste, mais pour quelqu'un dont le jansénisme ne saurait être que le fruit d'une comédie. C'est ainsi qu'il rend visite à un janséniste :

Pour en être mieux reçu, je feignis d'être fort des siens. (p. 44)

Le procédé n'est pas très élaboré, mais il est suffisant. L'essentiel est qu'il y ait détour. Les deux propositions/*je ne suis pas janséniste/et/je feignis d'être janséniste/*apportent une seule et même information au bout du compte – de façon directe dans le premier cas, indirecte dans le second. Mais d'un point de vue rhétorique, ces deux propositions sont loin de s'équivaloir. Une information indirecte est plus difficile à mettre en cause. On peut récuser celui qui vous affirme « je ne suis pas janséniste » ; à l'égard de Montalte, le soupçon devra s'exprimer de façon plus élaborée : comment pourriez-vous feindre d'être ce que vous êtes en réalité ?

La fiction narrative imaginée par Pascal dans la première lettre établit de façon efficace le caractère de neutralité de Montalte. On constate ainsi que Montalte ne sait rien par lui-

même de ce que pensent les jansénistes. Il ne connaît directement aucun janséniste et, pour en rencontrer un, doit recourir à un intermédiaire : le hasard seul – et non pas, par conséquent, une logique de réseaux – fait qu’un de ses amis a un beau-frère dans les sentiments de Port-Royal<sup>1</sup>. Dès la deuxième lettre, la situation narrative sera un peu modifiée, puisque Montalte avoue – avec précaution – « un de [s] es bons amis, grand janséniste » (p. 53).

Texte fonctionnel, les *Provinciales* sont extrêmement soucieuses de ne pas détourner de l’essentiel l’attention du lecteur. Les détails spatio-temporels y sont réduits au strict minimum, et ils ne revêtent d’ailleurs aucune dimension concrète. Dans cette pseudo-narration, chaque précision répond à une fonction déterminée. Un détail, parfaitement insignifiant dans tout autre contexte, ne peut manquer ici d’attirer l’attention du critique (l’honnête lecteur, quant à lui, n’en prend même pas conscience). Soit cette courte phrase de transition, entre deux visites de Montalte :

Pour savoir la chose au vrai, je vis Monsieur N., docteur de Navarre, *qui demeure près de chez moi*. (p. 43 – je souligne)

La précision géographique est assez vaine en apparence. Elle ne saurait en tout cas nous faire glisser vers un intérêt anecdotique : bien loin de pouvoir nous représenter ces deux lieux, nous ne savons rien d’autre d’eux que leur proximité. Mais cette dernière information n’est pas anodine. Elle nous inspire, de façon insidieuse, quelques réflexions qui sont de nature à affermir l’autorité rhétorique de Montalte. Il en ressort premièrement que son enquête ne progresse pas selon des critères scientifiques ou intellectuels. Elle obéit d’abord à des nécessités d’ordre géographique : cette dimension aléatoire de ses entretiens confirme l’incompétence de Montalte dans le domaine qu’il explore. L’image de neutralité de l’enquêteur en est finalement renforcée : il n’a de proximité avec Monsieur N. que celle du lieu.

Montalte ne connaît évidemment aucun des ténors de la polémique<sup>2</sup> et ses premiers informateurs n’ont aucun lien réel avec lui : il va voir l’un parce que c’est un voisin et l’autre parce que c’est le beau-frère d’un ami. Ces quelques précisions, infimes sur le plan de la narration, se chargent ainsi d’une valeur considérable si on mesure la part qu’elles prennent à la constitution de l’*éthos*. La discrétion de tout le processus est en l’occurrence le meilleur garant de son efficacité rhétorique.

Si notre informateur affiche un tel détachement à l’endroit de chaque camp, on peut s’étonner éventuellement de l’énergie qu’il déploie en vue de découvrir les ressorts de la polémique. Il se donne certes pour un bon chrétien, soucieux de s’informer de questions de doctrine. Mais pour la personne même d’Arnauld, il proteste de son indifférence.

Voilà comment s’est terminée la question de fait, dont je ne me mets guère en peine ; car, que M. Arnauld soit téméraire ou non, ma conscience n’y est pas intéressée. (p. 42)

Quant aux divers protagonistes de la lettre, l’éloignement de Montalte à leur endroit transparait en permanence. Il s’exprime volontiers par un biais stylistique paradoxal : l’utilisation d’adjectifs possessifs sous forme d’hypocoristiques.

Je fus promptement retrouver *mon* janséniste. (p. 45)

L’adjectif possessif de la première personne exprime normalement l’implication du locuteur. Il en va ici tout au contraire. La familiarité que suggère le *mon*, marquant la désinvolture, écarte paradoxalement Montalte du camp des jansénistes. Ce procédé touche tous les acteurs de la lettre, et les assimile dans une unique familiarité irrespectueuse. Montalte évoque, sur le

<sup>1</sup>. « Je fus trouver Monsieur N., qui se porte de mieux en mieux, et qui eut assez de santé pour me conduire chez son beau-frère, qui est janséniste... » (p. 44)

<sup>2</sup>. « Vous n’avez qu’à voir séparément un nommé M. Le Moyne et le Père Nicolaï. Je ne connais ni l’un ni l’autre, lui dis-je. » (p. 46)

même modèle : « *mon homme* » (p. 44), « *mon disciple de M. Le Moyne* », « *mon docteur* » (p. 48).

Désimpliqué, Montalte se définit avant tout comme un curieux<sup>1</sup>, prenant la plume pour satisfaire une autre curiosité – celle de l’ami de province –, qui est l’expression de la curiosité plus générale de tout le public d’honnêtes gens, face aux démêlés de Port-Royal et de la Sorbonne. Il se présente plus comme un nouvelliste que comme un philosophe, ou même un chrétien.

Si ce récit ne vous déplaît pas, je continuerai de vous avertir de tout ce qui se passera. (p. 50)

La futilité de ses motivations est l’ultime gage d’objectivité que nous donne le correspondant du provincial.

#### LES TRAITS APPUYÉS DE NON-JANSÉNISME

Libre de toute attache partisane, Montalte n’est pas suspect de manipuler ni de gauchir les informations qu’il recueille. Il ne saurait cependant, dans la première lettre du moins, se justifier entièrement d’un certain penchant pour un bord. Le simple fait d’utiliser, sans réticence et sans guillemets, le terme de janséniste, rejeté par Port-Royal, mais commode, fait insensiblement glisser Montalte de la neutralité à une position légèrement hostile. Au fil de la narration, apparaissent même quelques signes nets de prévention à l’encontre des partisans d’Arnauld. Une forme de légalisme éloigne Montalte *a priori* d’un groupe soupçonné de sédition. Il présente ainsi le beau-frère de Monsieur N. comme un « janséniste s’il y en eut jamais », ajoutant cette remarque : « et *pourtant* fort bon homme » (p. 44 – je souligne). Le « *pourtant* » laisse entendre que les qualités de jansénisme et d’honnêteté sont peu conciliables. Au second degré, le lecteur peut certes voir ici une antiphrase ironique, raillant délicatement toutes les manifestations sommaires d’anti-jansénisme. Mais c’est d’abord une expression naïve de Montalte, qui trahit une méfiance spontanée envers les gens de Port-Royal.

Bien plus, le correspondant du provincial semble parfois chercher des arguments contre les jansénistes. Il regrette les mauvaises impressions produites par la censure d’Arnauld, comme si cette condamnation maladroite du docteur de Sorbonne risquait de renforcer le parti de Port-Royal :

Je crains que cette censure ne fasse plus de mal que de bien et qu’elle ne donne à ceux qui en sauront l’histoire une impression tout opposée à la conclusion. (p. 43)

Le même argument aurait pu être produit sur un mode triomphal, en célébrant l’existence d’une justice immanente : vos menées condamnables vous mèneront à votre propre perte. La force éthique de cette réflexion tient au modalisateur : *je crains*.

Montalte poursuit son enquête auprès d’un docteur du collège de Navarre, c’est-à-dire d’un allié objectif des molinistes contre Arnauld. Il peine cependant à se faire désigner les erreurs théologiques d’Arnauld.

[Je] le priais de me dire s’ils ne condamneraient donc pas au moins cette autre opinion des jansénistes qui fait tant de bruit [...] Mais je ne fus pas plus heureux en cette seconde question. (p. 43)

Le « au moins » traduit l’obstination de Montalte, désireux coûte que coûte de trouver des arguments contre Arnauld. Sa motivation intellectuelle tend à se confondre avec une certaine animosité à l’égard des jansénistes. L’adjectif « heureux » est, dans cette optique, particulièrement ambigu. Il a un premier sens fonctionnel : Montalte n’est pas heureux dans

<sup>1</sup>. Au début de la 2<sup>e</sup> lettre, Montalte fait état d’une visite opportune et laisse clairement percevoir ses motivations : « Je fus visité par Monsieur N, notre ancien ami, le plus heureusement du monde pour ma *curiosité*. » (p. 51 – je souligne).

sa question dans la mesure où sa suggestion est rejetée. Mais on peut aussi comprendre qu'il n'est pas heureux, parce que son désir était de justifier la condamnation d'Arnauld, et que ce désir a été déçu.

L'*éthos* de Montalte s'élabore de façon subreptice et insinuante, au moyen de formules et d'expressions discrètes, qui pourraient sembler insignifiantes ou négligeables. C'est la résultante d'un ensemble de procédés hétérogènes : de modalisations, d'indices noyés dans le tissu narratif – depuis l'usage hypocoristique de l'adjectif possessif, jusqu'à la proclamation solennelle de neutralité.

Nous voyons ainsi se dessiner peu à peu l'image d'un homme de bon sens (intelligent et apte à raisonner), mais ignorant de l'affaire et surtout non-spécialiste dans les questions où sévit la polémique ; un homme assez honnête (soucieux de la vérité), quoique victime de légères préventions à l'encontre des jansénistes. Montalte est tout prêt à croire leurs accusateurs, pourvu qu'on lui formule un peu plus exactement l'accusation. Il n'éprouve en tout cas *a priori* aucune sympathie pour la cause de Port-Royal. Il représente bien les idées et les valeurs d'un public non averti, à qui il est plus capable d'inspirer confiance qu'un théologien de profession, avec ses grandes machines argumentatives. L'évolution d'un tel personnage au fil des lettres, son retournement en faveur de Port-Royal, revêtent une puissance considérable. Ils induisent et miment le retournement idéologique qui est proposé aux lecteurs des *Provinciales*.

### 3) *Mœurs oratoires et personnalité réelle : l'éthos en procès*

Selon Michel Le Guern, qui attire l'attention sur la pertinence de cette catégorie rhétorique qu'est l'*éthos* pour analyser les *Provinciales*, Pascal était l'homme de la situation, dans la mesure où il ressemble au rédacteur que l'on souhaitait mettre en scène.

La coïncidence des mœurs réelles et des mœurs oratoires rend la construction de l'*éthos* plus facile et en même temps plus efficace. [...] Le meilleur moyen d'éviter que le texte sentît le théologien, c'était d'en confier la mise en forme à quelqu'un qui n'était pas théologien. Il fallait un homme du monde, au zèle aiguillonné par une conversion récente, et totalement dévoué à la cause de Port-Royal. Pascal était bien l'homme de la situation<sup>1</sup>.

Mais jusqu'à quel point exactement l'*éthos* de Montalte et la personnalité réelle de Pascal convergent-ils ? Si la réponse à cette question ne pose guère de difficulté, elle est à l'origine d'un débat assez vif, dont les enseignements théoriques ne sont pas négligeables.

Comparons donc schématiquement les mœurs oratoires de Montalte et les mœurs réelles de Pascal. Les deux personnages sont des hommes du monde (même si l'historiographie pascalienne arrête en 1654 la période dite « mondaine » de l'auteur des *Pensées*). Aucun des deux ne fait profession de théologie. Ils raisonnent surtout l'un et l'autre comme des logiciens. On n'a pas manqué de mettre en rapport les déclarations de la première Provinciale sur les définitions de nom (« Je ne dispute jamais du nom, pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne », p. 47) avec les principes développés dans l'opuscule de l'*Esprit géométrique*. Le propre des premières *Provinciales* est d'ailleurs de transformer des questions théologiques en questions de logique. Jusque-là, la coïncidence est parfaite entre l'auteur et sa créature. Elle ne se vérifie pas sur les autres plans. L'ignorance théologique affichée par Montalte a longtemps conduit la critique à sous-estimer la compé-

---

<sup>1</sup>. Michel Le Guern, « Les Provinciales ou les excès d'un polémiste abusé », in : Roger Duchêne, *L'Imposture littéraire dans les Provinciales de Pascal*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1985, p. 312. Sur la question du rapport entre *éthos* rhétorique et *éthos* réel, voir aussi une réflexion plus générale du même auteur : Michel Le Guern, « L'éthos dans la rhétorique française de l'âge classique », in : *Stratégies discursives*, Lyon, P.U.L., 1978, pp. 282-287.

tence de Pascal en ce domaine : on reconnaît aujourd'hui que l'auteur des *Provinciales* est celui qui s'était chargé au préalable de cette synthèse originale et très informée que sont les *Écrits sur la grâce*. Loin de se cantonner dans le rôle d'un simple secrétaire, chargé de mettre en œuvre la matière fournie par d'autres, Pascal est parfaitement averti des questions dont il traite. Quant à la neutralité prétendue de Montalte, dans les premières lettres, elle ne correspond pas, bien entendu, à la position de Pascal, qui, en 1656-1657, figure au premier rang des amis de Port-Royal.

En définitive, le parallèle incite moins à souligner les rapprochements que les discordances. L'affaire était d'ailleurs entendue dès le départ. Si la neutralité vaguement hostile est un des traits principaux de l'*éthos* de Montalte, il va de soi que l'auteur des *Provinciales* ne peut que se distinguer radicalement du naïf Parisien. Le cas des Petites Lettres de Pascal illustre ainsi un mode assez artificiel de recours à la preuve éthique. À partir de cette œuvre, on est amené à signaler un point crucial : de la difficulté d'adopter un *éthos* trop éloigné de son être.

L'*éthos* de Montalte joue un tel rôle dans l'efficacité des *Provinciales*, que le débat devait fatalement s'orienter dans cette direction. Le doute sur l'origine de Montalte est un enjeu de la polémique, comme cela est confirmé par les proclamations mêmes des jésuites :

Personne ne peut nier que l'auteur des Lettres qui courent aujourd'hui, et qui font tant de bruit dans le monde, ne soit un janséniste<sup>1</sup>.

Y avait-il donc possibilité de doute ? Pour les jésuites, évidemment, non ! Ils ne sont pas dupes du procédé, dont ils éprouvent toute la puissance polémique. Mais le public, précisément, subit l'ascendant de Montalte. Il devient indispensable de le désabuser. La parade des jésuites est ici très simple : elle consiste à dénoncer la discordance entre l'*éthos* rhétorique et l'*éthos* réel : entre Montalte et l'auteur véritable des Petites Lettres. Si, comme nous l'avons montré à partir d'une analyse attentive de la première lettre, la constitution d'un *éthos* conforme aux besoins de la polémique est un enjeu essentiel des *Provinciales*, on ne s'étonnera pas de voir fleurir, jusque dans la critique récente, les accusations d'imposture. Le débat est évidemment un faux débat, mais il met bien en évidence la consistance et le fonctionnement rhétoriques de l'œuvre.

Montalte s'offusque, dans la quinzième lettre, d'une allégation du P. Nouet, selon laquelle il serait rémunéré par Port-Royal (« pensionnaire de Port-Royal » – p. 247). Il revient plus longuement sur la question dans la lettre suivante, en niant purement et simplement son appartenance à Port-Royal :

Vous ne manquerez pas néanmoins de dire que je suis de Port-Royal [...]. Je vous parlerai de telle sorte que je vous ferai peut-être regretter de n'avoir pas affaire à un homme de Port-Royal. (p. 251)

Il répète enfin, dans la dix-septième lettre, les termes qu'il a déjà utilisés, concluant sans la moindre ambiguïté :

Je ne suis point de Port-Royal. (p. 272)

Peut-on réellement soutenir que l'auteur des *Provinciales* n'est pas un homme de Port-Royal ? Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, tout le monde sait que sous le nom de Montalte se cachait la personne de Pascal (et certains l'ont même pressenti au moment de la campagne). Comment Pascal peut-il honnêtement affirmer sa non-appartenance à Port-Royal. Cette assertion a choqué la critique, tant on considère que Pascal est précisément un des plus brillants hérauts de Port-Royal. Lui qui stigmatise toutes les finesses malhonnêtes des jésuites, ne pratique-t-il pas là l'équivoque, ou la restriction mentale ? Voilà le héros des

---

<sup>1</sup>. Jacques Nouet, *Première réponse aux lettres que les jansénistes publient contre les jésuites*. Cité par Le Guern, n. 2, p. 368.

### *Provinciales* pris en flagrant délit de jésuitisme !

Certains commentateurs de Pascal ont eu à cœur de défendre leur auteur et de justifier les allégations contestables de Montalte. Ils rappellent l'existence, au sein même de Port-Royal, de courants divers et parfois antagonistes. Pascal est relativement isolé, dans le mode de polémique qu'il a adopté<sup>1</sup>. Au sens strict du terme d'ailleurs, que signifierait *être de Port-Royal* ? Faire partie de ces Messieurs qui sont à demeure à Port-Royal. Ce n'est certes pas le cas de Pascal<sup>2</sup>. J. Mesnard quant à lui insiste sur le sentiment réel d'indépendance qu'éprouvait Pascal, une véritable liberté d'expression qui le fondait à prendre explicitement ses distances d'avec le groupe :

S'il insiste avec tant de fermeté sur le fait qu'il n'est pas de Port-Royal, c'est qu'il considère que c'est lui qui parle. [...] Il prend position à titre personnel. Il ne se considère pas comme un membre d'un groupe dont il doit refléter les opinions. Il est un particulier, un esprit, une conscience qui prend position sur des problèmes qu'il résout dans des sens voisins de ceux de ses amis, mais qu'il résout par lui-même<sup>3</sup>.

Admettons qu'il y ait des raisons objectives permettant à Pascal de protester honnêtement qu'il n'est pas de Port-Royal. Cette assertion entraîne quelques clarifications historiques et incite éventuellement à affiner l'idée que nous avons des relations entre Pascal et Port-Royal. La polémique autour du statut de Montalte reste cependant intéressante à un double titre :

1) Elle montre combien la réduction de Montalte à Port-Royal est un enjeu rhétorique. En faisant de l'ami du provincial la simple émanation d'un camp, les jésuites auraient eu le sentiment de désamorcer les *Provinciales*. Symétriquement, Montalte semble avoir à cœur de réaffirmer sa distance à l'égard de Port-Royal, comme s'il y allait de la valeur même de ses propos.

2) Elle rappelle que Montalte est une création de Pascal, qu'il est un être fictif, une construction rhétorique. Montalte a été conçu comme n'étant pas de Port-Royal. Il est aussi inepte de lui contester cette qualité que de débattre sur le lieu de naissance d'Eugénie Grandet. Le romancier est entièrement fondé à déterminer les qualités de ses personnages. Matérialisation de l'*éthos* de Pascal, Montalte est précisément ce que Pascal veut qu'il soit.

### **Conclusion**

À l'issue d'une réflexion un peu systématique, peut-être est-il nécessaire de rappeler la structure particulière des *Provinciales* : ce n'est pas une œuvre concertée et composée de façon cohérente, en fonction d'un but défini une fois pour toutes. Le nombre des lettres et leur contenu n'étaient pas arrêtés au moment où Pascal entreprend sa défense d'Arnauld. L'interlocuteur, l'objet, les problèmes évoluent au cours de l'œuvre. Chaque lettre intervient dans un contexte peu ou prou différent. L'analyse rhétorique de cette polémique exemplaire ne doit perdre de vue à aucun moment son caractère jaillissant et expérimental.

L'*éthos* de Montalte, dans la première *Provinciale*, répond à un but spécifique. Cette lettre – et le succès qu'elle a remporté – joue un rôle essentiel dans toute l'économie de l'œuvre. Par la suite, Montalte change ; il ressemble de plus en plus à Pascal. Son incompétence diminue. Son image de neutralité naïve laisse la place à une nouvelle image,

<sup>1</sup>. Telle est l'interprétation soutenue par Philippe Sellier : « Dire : “Je ne suis pas de Port-Royal”, cela veut dire : “Je sais qu'il y a, dans Port-Royal, tout un parti qui n'est pas d'accord avec moi, mais c'est moi qui me bats”. Je crois vraiment qu'il n'y a aucune équivoque dans ce texte. » (discussion, in : R. Duchêne, *L'Imposture littéraire dans les Provinciales de Pascal*, Aix-en-Provence, publications de l'Université de Provence, 1985, p. 364).

<sup>2</sup>. C'est la position que défend Dominique Descotes, dans la même table ronde (*ibid.*, p. 364).

<sup>3</sup>. *Ibid.*, pp. 371-372.

celle du justicier masqué insaisissable : nouvel *éthos*, susceptible à son tour d'entraîner une nouvelle forme d'adhésion du public.

Dès la deuxième lettre, s'amorce une évolution idéologique et narrative de Montalte, qui se rapproche progressivement des thèses port-royalistes. L'honnête et neutre lecteur, à son imitation, est conduit à accorder sa sympathie et sa faveur à ce groupe de personnes persécutées, dont l'innocence apparaît dès que l'on considère la question sans préjugé. Le progressif engagement de Montalte au côté de Port-Royal est tout l'enjeu des *Provinciales*. La question de l'*éthos* est ainsi une question stratégique essentielle de l'œuvre.

Laurent THIROUIN  
Université de Lyon